



Lundi 6 mai 2013

**Avis important aux intervenants du secondaire, secteur des jeunes,
concernant la transmission des notes des candidats
de la 5^e secondaire pour l'admission aux études collégiales pour l'automne 2014**

Bonjour,

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a publié la semaine dernière l'*Instruction annuelle 2013-2014*. Cette publication, datée de mars 2013, a pour objet d'informer les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés des décisions prises par la ministre pour l'année scolaire 2013-2014 en vertu des dispositions du Régime pédagogique.

Une disposition de cette instruction donne des indications quant à la transmission des résultats scolaires des élèves du secondaire :

« 3.2 Transmission du bulletin

Disposition : Le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire précise que le bulletin doit être transmis à la fin de chacune des trois étapes, au plus tard le 20 novembre, le 15 mars et le 10 juillet. »

*Renseignements supplémentaires : Tout en ne dépassant pas les dates limites prescrites, l'école détermine à quelles dates les bulletins seront effectivement transmis. Cependant, lors de la transmission des résultats des élèves en vue des demandes d'admission au collégial, il est recommandé que les écoles transmettent dans les délais fixés par les organismes concernés, les résultats des deux premiers bulletins, pour permettre aux élèves de présenter les résultats les plus complets et les plus récents. »**

Cette directive du MELS permet donc aux écoles de transmettre le sommaire des résultats des **deux premiers bulletins** aux services régionaux d'admission à temps pour le premier tour d'admission au collégial (1^{er} mars). Le service régional de votre secteur vous fera parvenir le calendrier de transmission ainsi que des informations permettant d'assurer la bonne marche de cette opération.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre service régional.

Bernard De Serres
Directeur général
SRAM

Marc Viens
Directeur général
SRACQ

Françoise Beaulieu
Coordonnatrice
SRASL

06/05/2013

Échéancier des transmissions des résultats scolaires des élèves de la 5^e secondaire

Admission aux sessions d'automne 2014 et 2015

	Automne 2014	Automne 2015
Date limite pour l'envoi obligatoire du fichier des sommaires des résultats pour l'étude des dossiers du 1 ^{er} tour	20 février 2014	19 février 2015
Date limite pour l'envoi obligatoire du fichier des sommaires des résultats pour l'étude des dossiers du 2 ^e tour et du 3 ^e tour	10 avril 2014	10 avril 2015

* L'échéancier pour Automne 2015 est provisoire.